



DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Aucun arrêté municipal ne sera délivré sans ce formulaire dûment rempli et adressé
15 jours avant le début de l'intervention

Soit par courrier :

à Mairie, 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

Soit par voie dématérialisée :

Pour toute demande concernant des travaux à : technique@mairiesnlb.fr

Pour toute demande concernant le stationnement à : police@mairiesnlb.fr

Pour toute demande concernant les tournages de films à : police@mairiesnlb.fr

L'obtention de la présente demande est subordonnée au versement d'une redevance, conformément à la décision municipale n° 2023/13 du 15/03/2023

DEMANDEUR

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Mail : _____ Téléphone : _____

Entreprise (s'il y a lieu) : _____

N° SIRET : _____

Nom du responsable des travaux : _____ Téléphone : _____

MOTIF

Déménagement

Emménagement

Livraison

Ou, nature des travaux :

Ravalement

Réfection couverture

Travaux intérieurs

Autres

EMPLACEMENT

Adresse de l'occupation : _____ Saint-Nom-la-Bretèche

Adresse des travaux : _____ Saint-Nom-la-Bretèche

Superficie demandée (en m²) : _____

Longueur : ____ m. Largeur : ____ m.

Date de début : _____ Date de fin : _____

Durée de l'intervention / des travaux : _____

Justification et observations (plan masse du chantier si nécessaire) / photos (à joindre)

Engagement du pétitionnaire : J'atteste sur l'honneur avoir qualité pour faire la présente déclaration.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant sur ce document serviront de base de calcul de la taxe d'occupation du domaine public fixée par la décision municipale n° 2023/13 du 15/03/2023 pouvant être réévaluée chaque année. Je m'engage à respecter les prescriptions de l'autorisation qui me sera éventuellement délivrée, à ne pas débiter les travaux avant de l'avoir obtenue et à régler la redevance d'occupation du domaine public correspondante.

Saint-Nom-la-Bretèche, le _____ Signature du pétitionnaire :

+ cachet
(pour les entreprises)